Communiqué de presse

064/ 26

cgt UFMICT
MÉDECINS INGÉS CADRES TECHS

Montreuil, le 6 juillet 2026

Canicule : 2003, COVID-19, 2026…
Combien de crises faudra-t-il encore avant d'adapter notre système de santé ?

Il y a vingt-cinq ans, le système de santé français était considéré comme l'un des meilleurs au monde.
Il disposait de capacités hospitalières, de marges de manœuvre et d'un haut niveau d'expertise qui faisaient sa réputation.

Les crises se succèdent, mais le constat est toujours le même.

2003 : La canicule révèle des milliers de décès évitables. Nous savons que les vagues de chaleur deviendront plus fréquentes et plus intenses.

2020 : Le COVID-19 démontre les limites d'un hôpital fonctionnant à flux tendu. Les pouvoirs publics promettent de tirer les leçons de la crise.

2026 : Une nouvelle canicule place à nouveau les établissements de santé sous tension.

Dans les hôpitaux, les EHPAD et de nombreux établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les températures atteignent 36 à 40 °C, y compris dans les chambres des patient·e·s. Des soignant·e·s improvisent avec des draps aux fenêtres, des couvertures de survie ou des ventilateurs déplacés d'un service à l'autre. Des plans blancs sont déclenchés, des interventions déprogrammées et, dans certains établissements, des équipes ont exercé leur droit de retrait, estimant ne plus pouvoir garantir des soins dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Pourquoi en sommes-nous encore là ? Parce que, depuis plus de vingt ans, notre système de santé est piloté selon les principes du Nouveau management public : optimisation des flux, recherche permanente de gains de productivité, réduction des effectifs, réduction des capacités et multiplication des indicateurs de performance. Une pandémie, une canicule ou une catastrophe ne se gèrent pas avec un système déjà saturé. Les prétendues économies réalisées depuis des années ont un coût humain.

Les soignant·e·s le constatent chaque jour : les logiques de rentabilité et de recherche permanente d'économies ont fragilisé l'hôpital public, tandis que les fermetures de lits se poursuivent encore aujourd'hui malgré les enseignements du COVID.

La crise actuelle révèle trois défauts majeurs d'anticipation :

- **Les infrastructures :** des bâtiments toujours inadaptés aux températures extrêmes.
- **Les capacités hospitalières :** des établissements qui continuent à fonctionner sans marges de sécurité.
- **La surveillance sanitaire :** contrairement à l'Espagne et à son système MoMo, la France ne dispose toujours pas d'une communication quotidienne de la surmortalité liée aux fortes chaleurs.

Le Collectif Médecins de l'UFMICT-CGT demande :

- Un plan national d'urgence permettant à chaque établissement sanitaire, médico-social et social de faire face aux épisodes de températures extrêmes, en garantissant la protection des patient·e·s comme des professionnel·le·s ;
- Un programme massif de rénovation et d'adaptation climatique des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux ;
- La réouverture de lits et de services, ainsi que la reconstitution de capacités hospitalières permettant aux établissements de disposer de véritables marges de sécurité pour faire face aux crises sanitaires et climatiques ;
- Des effectifs suffisants pour garantir ces capacités sans épuiser les professionnel·le·s ni faire reposer la gestion des crises sur leur seul engagement ;
- Une communication quotidienne de la surmortalité liée aux fortes chaleurs, sur le modèle du système européen MoMo, afin d'anticiper plus rapidement les réponses sanitaires ;
- Une révision du pilotage des établissements de santé, afin que la qualité des soins, la sécurité des patient·es, les conditions de travail et la résilience face aux crises sanitaires et climatiques deviennent des objectifs concrets, évalués et effectivement appliqués.

Le Collectif Médecins de l'UFMICT-CGT se mobilisera dans tous les secteurs de la santé et de l'action sociale.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
Responsable Communication - Jérémi Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX